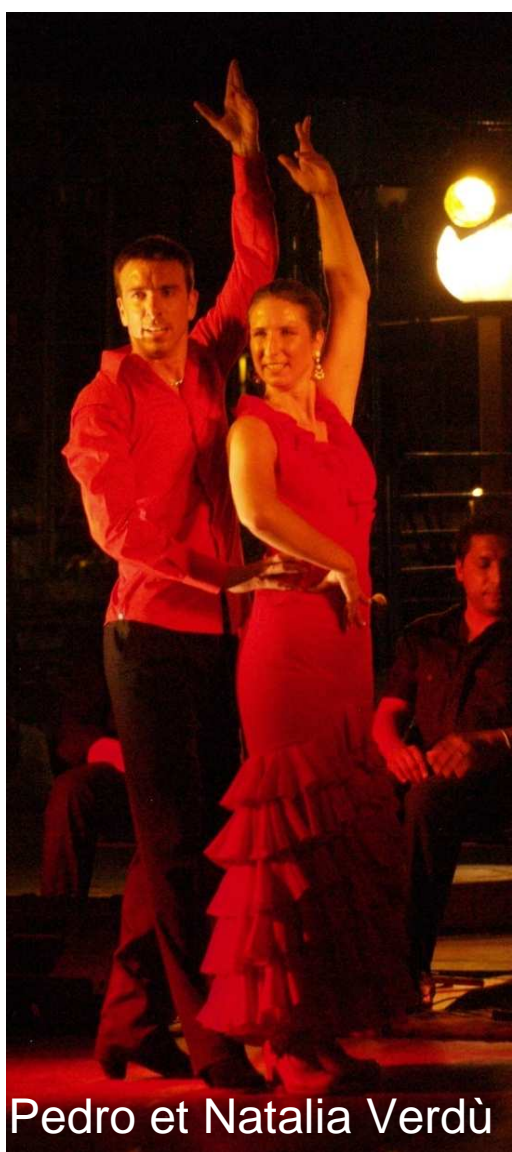


STAGE DE SEVILLANAS

pour débutants et initiés....



Samedi 24 avril et Dimanche 25 avril 2010



Pedro et Natalia Verdù

Lieu du stage :

**Atelier Chorégraphique et d'Art Flamenco de
Montpellier**

Résidence La Caravelle 1, avenue Lepic
34070 MONTPELLIER

HORAIRES :

Samedi 24 avril 2010

Initiation-débutant : 13h30-15h30

Perfectionnement : 16h00-18h00

Dimanche 25 avril 2010

Initiation-débutant : 10h-12h & 13h-15h

Perfectionnement : 15h30-17h30

TARIFS :

Initiation-débutant

(6h sur le Week-End) : 80 euros

Perfectionnement

(4h sur le Week-End) : 50 euros

Renseignements : 04 67 47 25 78 de 10h00 à 16h00

ou laisser un message avec votre nom et numéro de téléphone

E.mail : contact@flamenco.fr

www.flamenco.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION

A renvoyer à l'adresse ci-dessous avant le **mercredi 21 avril 2010**

Association **Compagnie Flamenca** Temperamento Andaluz
19 rue Jean Giono
34080 MONTPELLIER

NOM :
PRENOM :
Date de naissance :
Adresse :
Code Postal : Commune :
Tél. : Portable :
e-mail :

Cours Choisis :

Mettre une croix devant le cours souhaité

Initiation- Débutant (personnes n'ayant aucunes notions ou notions lointaines des pas de sevillanas)

Perfectionnement (personnes ayant appris les 4 sevillanas et souhaitant les réviser)

Pour que mon inscription au stage soit prise en compte je joins un chèque de 25 € à l'ordre de **Compagnie Flamenca** Temperamento ; le montant restant dû sera réglé le premier jour du stage.

AUTORISATION PARENTALE pour les mineurs

Je soussigné(e).....autorise mon enfant à participer au stage de Sevillanas organisé par l'Association Compagnie Flamenca Temperamento

Signature :

Découper ici-----

REGLEMENT INTERIEUR

Les inscriptions de dernière minutes sont possibles dans la limite des places disponibles .

Tout stage commencé est dû dans sa totalité .

L'association **Compagnie Flamenca** Temperamento Andaluz se réserve le droit d'annuler le stage si nécessaire ; dans ce cas les sommes versées seront remboursées intégralement.

Elle décline toute responsabilité en cas de vol, de même que pour tout préjudice corporel causé ou subi par un stagiaire ou un accompagnant.

Seuls les enregistrements sonores sont autorisés et par conséquent les prises de vue (films ou vidéos) interdites.

Une autorisation parentale est demandée pour les moins de 18 ans : merci de compléter le paragraphe ci-dessus nommé.